un type d'habitation venu de l'ouest

LA MAISON MOBILE

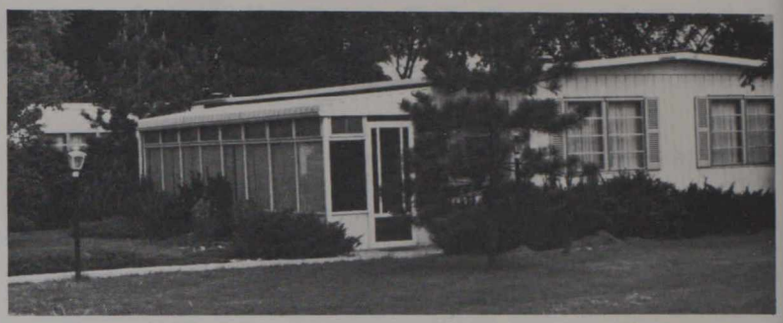

La maison mobile est encore difficile à définir. On voit généralement en elle « une habitation transportable à bref délai sur son propre châssis et ses propres roues par remorquage ; bien qu'elle n'ait pas de fondations permanentes, elle peut être habitée toute l'année ; elle est construite de façon à être raccordée aux canalisations publiques ». En 1963, trois mille de ces maisons ont été vendues au Canada : la moitié d'entre elles avait été produite dans le pays, l'autre moitié importée des Etats-Unis. En 1969, les ventes ont été de 15 000 unités et les importations ne représentaient plus que 20 p. 100 du total. On estime que plus de deux cent mille Canadiens vivent aujourd'hui dans quelque 50 000 maisons de ce type (chiffres de 1969).

Venues de Californie, où elles ont commencé à connaître un grand développement au lendemain de la guerre, les maisons mobiles ont pénétré au Canada par la Colombie-Britannique, l'Alberta puis le sud de l'Ontario. C'est dans ces régions que l'industrie canadienne s'est établie pour se lancer à la conquête du marché. Sur la base d'un taux de croissance de 13 p. 100 par an, on prévoit que le Canada produira 42 000 maisons mobiles en 1980 et que le marché portera d'ici là, comme aujourd'hui aux Etats-Unis, sur 20 p. 100 de la construction neuve.

Les maisons mobiles sont de plus en plus grandes. Les unités de 18 mètres de long sur 3 mètres de large sont aujourd'hui courantes et la demande s'accroît pour les modèles à double largeur ou susceptibles de s'agrandir. En plaçant côte à côte deux unités de certains modèles, on obtient une surface au sol d'un peu plus de 130 mètres carrés, superficie analogue à celle d'un appartement classique. Construite à partir d'une ossature de bois montée sur châssis métallique, la maison est prête à être habitée dès sa sortie d'usine et aucun des éléments du confort moderne ne lui fait défaut. Une maison de type courant comprend une salle de séjour, une salle à manger avec cuisine intégrée, deux chambres et une salle de bains. Sous réserve de la viabilité, la maison mobile peut être installée n'importe où, mais le choix de ce mode de logement dépend en partie du caractère de l'environnement immédiat. Aussi la création de parcs bien aménagés (voirie, lignes électriques enterrées, éclairage extérieur, aménagement paysager, etc.) est-elle de nature à décider les acquéreurs éventuels. Des villages de 150 à 300 maisons verront sans doute le jour prochainement au Canada.

Qui habite les maisons mobiles ? On a observé que la moitié d'entre elles étaient occupées par des jeunes ménages. C'est que ceux-ci ont rarement les ressources qui leur permettraient de prétendre à la propriété de type classique alors que, d'un autre côté, ils ont bien souvent des revenus salariaux trop élevés pour bénéficier des logements du secteur dit social. Une maison mobile coûtant environ 10 000 dollars canadiens (54 000 francs), un jeune ménage peut se loger sans délai avec un versement initial de 2 100 dollars (11 360 francs) et payer le reste, à quoi s'ajouteront les frais financiers, en sept ou dix ans.

La maison mobile, on le voit, n'est destinée ni aux plus riches ni aux plus défavorisés. Sauf en Colombie-Britannique et dans l'Ontario, elle ne bénéficie d'ailleurs d'aucune aide publique, de sorte que son achat à tempérament s'effectue aux conditions ordinaires du crédit bancaire. Ses adeptes n'y recourent donc pas comme à un pis-aller. Ayant le choix entre la location d'un appartement et l'achat d'une maison mobile, ils préfèrent celle-ci parce qu'elle est entièrement meublée, très confortable, facile à entretenir et qu'elle leur permet d'espérer, malgré un premier versement et des mensualités assez élevées, un logement qui sera bon marché une fois les paiements terminés.

LE VOYAGE DE M. MAURICE SCHUMANN AU CANADA

Au cours de la visite officielle qu'il a faite au Canada en septembre dernier, M. Maurice Schumann, ministre français des affaires étrangères, a rencontré à Ottawa M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada et M. Mitchell Sharp, ministre des affaires extérieures ; à Québec, il a rencontré M. Robert Bourassa, premier ministre de la province. A l'issue de son séjour dans la capitale fédérale, il a déclaré que les échanges entre la France et le Canada étaient satisfaisants sur les plans de la culture et des investissements, mais qu'il faudrait « faire un gros effort pour augmenter le volume des échanges commerciaux ». Il a insisté sur le fait que les relations culturelles se développaient à la satisfaction des deux pays, et que cela était d'autant plus vrai depuis l'adoption, le 7 septembre 1969, de la loi qui a rendu la fédération canadienne officiellement bilingue.

Photo : M. Pierre Elliott Trudeau et M. Maurice Schumann.

UNE "MAISON FRANÇAISE" A TORONTO

Une Maison française a été inaugurée à Toronto, capitale de l'Ontario et deuxième ville du Canada. Elle servira de cadre aux activités des nombreuses associations francophones établies dans la région. La métropole anglophone du Canada (2 316 000 habitants en 1969) connait de profonds changements depuis une dizaine d'années. Attirés par l'expansion économique, Canadiens des autres provinces et immigrés venus de tous les pays d'Europe y ont apporté une large gamme de couleurs et d'accents. Le nombre des francophones de l'agglomération torontoise est évalué à trois cent mille. - La société nationale Radio-Canada a d'autre part le projet d'établir à Toronto un poste émetteur de télévision de langue française qui assurera cent huit heures d'antenne par semaine.